

LE BOURGET

MAG

votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram : @lebourgetdulac • N° 1 Janvier 2021



La Croix verte

Retours des
concertations !
pages 14 à 17

COMMUNICATION

Une nouvelle identité visuelle pour notre commune **P.2**

ACTUALITÉS

Prise de fonction pour le conseil municipal des jeunes **P.4**

TEMPS FORTS

Mise en place des nouveaux comités de pilotage **P.12**



IDENTITÉ VISUELLE

20 ANS DÉJÀ ! L'IDENTITÉ GRAPHIQUE DE LA COMMUNE FAIT PEAU NEUVE

Le Bourget-du-Lac, notre chère commune, est réputée pour la qualité de vie qu'elle nous offre dans un cadre magnifique : entre lac et montagne. Désormais, elle propose aussi une nouvelle façon de vivre sa vie de bourgetain en participant aux décisions communales majeures par la participation citoyenne : conseil municipal des jeunes, actions de concertations, débats, discussions, rencontres...

Malgré le confinement où nos règles du bien vivre ensemble sont ébranlées, les nouvelles technologies et la solidarité nous aident à garder le lien et poursuivre l'effort collectif.

Dans cette même démarche, nous sommes heureux de vous présenter le nouveau logo de notre commune :



EN QUELQUES MOTS...

La Dent du Chat domine le visuel, présentant la commune nichée au pied de la montagne.

La ligne bleue symbolise le lac, dans lequel se reflète le soleil en 2 traits jaunes, écho du E à 3 barres qui se distingue désormais dans le nom de la commune du Bourget-du-Lac.

Ce dernier, au raz de l'eau, se présente sur 2 niveaux, tel un effet miroir de la montagne dans l'eau.

Reflète du soleil, ligne de fuite du lac, les traits oranges raisonnent ensemble et suggèrent cette douce lumière qui illumine notre commune.

La police d'écriture et les couleurs retenues sont tout en rondeur, les 3 disques (O, soleil et cercle global) et font référence aux 3 besants d'or sur fond bleu du blason communal.

Le tout s'inscrivant dans un cercle symbole de l'unité et de la solidarité bourgetaine.



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

P. 4 À 7

- 4-5 : en bref...
- 6 : notre environnement
- 6 : ciné-lac
- 7 : camping municipal
- 7 : développement durable (Thermokit)

TEMPS FORTS

P. 8 À 13

- 8-9 : solidarité
- 10 : accueil des enfants
- 11 : mobilité
- 12 : maison médicale
- 12 : comités de pilotage
- 13 : domaine de Buttet - où en est-on ?

DOSSIER CENTRAL

P. 14 À 17

- La Croix verte : place à la concertation

VIE MUNICIPALE

P. 18

- 18 : tribunes politique
- 18 : conseils municipaux

TEMPS LIBRE

P. 19 À 20

- 19 : culture
- 20 : bibliothèque

AGENDA

P. 20

Bourget Mag n°1 Janvier 2021
www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac,
07 rue des Ecoles - BP 90015
73371 Le Bourget-du-Lac Cedex . Tél : 04 79 26 12 05

Directeur de la publication : Nicolas Mercat
Rédaction : conseil municipal et groupe communication / Création, réalisation : service et groupe communication / Crédits photos : mairie du Bourget-du-Lac - service communication

Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 3 100 ex.
Diffusion : cyclo-distribution Filip'

Imprimé sur du papier 100% recyclé
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



l'édito du Maire

Meilleurs vœux à toutes et à tous en cette nouvelle année 2021 !



Nous avons une pensée pour celles et ceux qui ont perdu des proches, perdu leur activité et souffert de cette année passée, totalement inédite.

Nous vous souhaitons en cette nouvelle année de pouvoir retrouver le plaisir de vivre ensemble, des sourires non masqués, la joie des échanges, du petit café en terrasse, des spectacles à la Traverse et la richesse de nos associations.

Depuis 6 mois, toute l'équipe municipale, élus et agents est au travail pour faire face aux urgences, répondre au mieux à vos attentes et lancer les nouveaux projets du mandat.

La méthode participative initiée ces derniers mois est à présent bien en place : concertation Croix verte, conseil municipal des jeunes, sécurisation de la route du tunnel, aménagement de La Serraz, comités de pilotage du centre de loisirs, de la maison de santé, du programme de Buttet... Vous avez été très nombreux à participer à ces premiers temps d'échange et de concertation. C'est une vraie satisfaction !

A l'occasion de cette nouvelle année, nous vous proposons un Bourget Mag renouvelé avec une nouvelle identité graphique. Il viendra chaque mois rythmer l'information communale. Alors bonne lecture !

Nicolas MERCAT
Maire du Bourget-du-Lac

ACTUALITÉS

en bref ...

MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Dès le mois d'octobre 2020, un comité de pilotage a été créé. Il est composé de cinq élus et cinq membres extérieurs pour participer à la mise en place du conseil municipal des jeunes (CMJ) et pour suivre les différentes actions proposées.

Une information a été donnée dans les classes de CM1 et CM2 (niveaux choisis en réunion de comité) par les professeurs des écoles (programme éducation civique) à l'aide d'un guide pratique élaboré par le comité de pilotage. Le nombre de conseillers a été fixé à 16, après retours d'expériences dans d'autres CMJ : 12 pour le Chat Perché et 4 pour la Cascade (au prorata).

Le 12 novembre, a eu lieu l'ouverture de la campagne. Celle-ci a eu un grand succès. Les 38 enfants candidats ont fait des affiches, un power-point. Ils ont ensuite présenté oralement leur programme aux classes.

Le 1^{er} décembre, jour des élections, ils ont voté à l'identique des adultes (urnes, isolements...).

Les résultats ont été proclamés en présence de M. le Maire et le premier conseil municipal des jeunes se tiendra prochainement en mairie.



PRISE DE FONCTION OFFICIELLE POUR LES JEUNES ÉLU(E)S DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Mardi 15 décembre 2020 au Cinéac : accompagnés de leurs professeurs des écoles qui avaient beaucoup œuvré tout au long du processus électoral, les 16 élèves fraîchement élus au tout premier Conseil municipal Jeune (CMJ) du Bourget-du-Lac, ont été accueillis par Monsieur le Maire.

Au cours de ce premier contact sérieux mais chaleureux, Nicolas Mercat a fait part aux enfants des quatre points essentiels qui à ses yeux, seront le moteur de leur parcours citoyen au sein de la commune : • la démocratie participative • apprendre le vivre ensemble • prendre conscience qu'une

fonction au sein d'un conseil municipal est celle qui, au quotidien, permet la plus grande proximité auprès des personnes avec, et pour qui on travaille • et enfin que le semestre à venir sera pour eux une formidable opportunité de se faire entendre et de faire bouger les choses. Ils seront notamment consultés pour le projet du centre de loisir et l'aménagement des abords de l'école de la Cascade.

Six rendez-vous sont programmés jusqu'en juin 2021, faits de travaux de conseillers mais aussi de visites, afin de découvrir les services de la mairie ainsi que les lieux importants de la commune.



4

5



CRÉATION DU PÉDIBUS ENTRE LA ROCHE-SAINT-ALBAN ET L'ÉCOLE DE LA CASCADE

Certains parents de La Roche-Saint-Alban, depuis la rentrée 2020 assurent le pédibus vers l'école de la Cascade. A la suite de la journée "éco-mobilité" organisée par Grand Lac à l'école de la Cascade en octobre dernier, il a été identifié sur le trajet des tronçons routiers peu sécurisants, rendant certains

parents réticents à faire descendre leurs enfants à pied. La mairie a mis en place en novembre dernier un tracé au sol partant du point de rendez-vous à la chapelle, et un autre dans la montée vers Les Cachouds, ainsi que des panneaux routiers. La sortie du sentier de la cascade sur la route de La Roche devient moins surprenante pour les automobilistes qui ne connaissent pas le lieu. Le panneau permet aux habitués de continuer à protéger les enfants et les randonneurs.

Montant pour cette opération : 3 000€ HT

45 NOUVEAUX ARCEAUX POUR STATIONNER SON VÉLO DANS LA COMMUNE

Après une rapide enquête publique en octobre, 45 nouveaux arceaux à vélos ont été commandés et rapidement installés sur la commune.

La plupart des arceaux ont été installés sur des sites nouveaux, répondant à un besoin exprimé par des bourgetains : bibliothèque, jardins partagés, Cistude, agorespace, cimetière, école de la Cascade et au camping de l'Île aux Cygnes. Les autres sont venus densifier le réseau, comme par exemple place du Général Buisson, aux écoles du Bourg, devant la mairie et le long du boulevard du lac.

Nos agents de la voirie ont montré toute leur efficacité sur cette opération et nous ont permis d'être dans les temps pour bénéficier de la subvention du programme Alvéole (dispositif CEE - Certificat d'économie d'énergie du ministère de la Transition écologique et solidaire), soit 60% des frais engagés.





ENTREtenir LES BERGES DE LA LEYSSE POUR LUTTER CONTRE LE RISQUE INONDATIONS

Au Bourget-du-Lac, les services de l'État ont lancé une campagne d'entretien de la Leysse sur un tronçon de 1.5km classé "cours d'eau domaniale". Le chantier d'entretien a commencé le 15 décembre 2020 et s'est terminé début janvier 2021.

Cet entretien visant à prévenir le risque d'inondation, concernait quelques arbres et consistait en :

- un recépage des arbres en mauvais état sanitaire ou des arbres déstabilisés, pouvant à terme présenter un risque d'embâcle
- l'enlèvement des embâcles (souches d'arbres tombées dans le lit du cours d'eau)
- une protection par grillage des arbres commencés à être rongés par le castor d'Europe.

Des contraintes fortes de calendrier

Des contraintes écologiques : préservation de la reproduction des oiseaux et mammifères, ainsi que la prise en compte de la remontée de la truite.

Des contraintes de fréquentation intenses : itinéraire très fréquenté tout au long de l'année par les piétons et les cyclistes.

Ainsi, la Direction départementale des territoires de la Savoie (DDT) a décidé de favoriser la période d'hiver pour réaliser ces travaux afin de minimiser les perturbations sur la faune et sur l'itinéraire très fréquenté.



CINÉLAC BIENTÔT ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Cinéac est un bâtiment existant depuis les années cinquante, situé en centre bourg et comportant :

- au rez-de-chaussée, une salle de sport utilisée sous forme de dojo pour la pratique de sport de combat notamment
- au 1^{er} étage une salle de cinéma, servant également de salle pour la pratique du théâtre ou représentations diverses

La municipalité a engagé les études en vue de sa mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ces travaux comprendront notamment la réalisation :

- d'un élévateur pouvant servir d'ascenseur pour les personnes ayant des difficultés à accéder à la salle de cinéma
- de toilettes et vestiaires accessibles au rez-de-chaussée

Les travaux devraient être réalisés durant l'été 2021 afin de ne pas trop perturber la planification des activités associatives.



LA SAISON TOURISTIQUE SE PRÉPARE AU CAMPING ET À LA FRÉGATE



Depuis quelques mois, les travaux de préparation du camping municipal de l'Île aux Cygnes ont été entrepris avec le concours des services techniques municipaux.

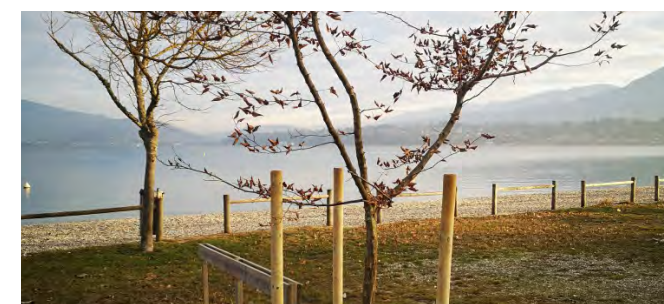
Les portes de deux sanitaires ont été déposées afin de se refaire une jeunesse et des arbres ont été replantés par le service des espaces verts. Ces arbres ont été prélevés près de La Roche-Saint-Alban, donnés par une propriétaire qui nettoyait son terrain, donc une deuxième vie pour ces arbres plus près du lac.

Des arceaux à vélo ont été également installés à l'entrée du camping et à différents endroits du terrain.

Les annonces pour les candidatures de gestion du snack du camping et du restaurant "La Frégate" ont également été diffusées.

Le recrutement de l'équipe de direction vient d'être finalisé et nous sommes heureux de pouvoir accueillir M^{me} Virginie Lecussan et M. Samuel Fichera. Nous ne manquerons pas de vous les présenter lors d'un prochain Bourget Mag.

Le conseil de régie du camping se réunit régulièrement pour débattre et proposer les travaux à effectuer.



UN THERMOKIT POUR ÉVALUER LA PERFORMANCE DE SON LOGEMENT

● JUSQU'AU 26 FÉVRIER 2021 :

La commune du Bourget-du-Lac, en collaboration avec Grand Lac, met à votre disposition un thermokit comprenant une caméra thermique, pour vous permettre de vous rendre compte du niveau de performance thermique de votre logement.

Le Thermokit permet de :

- visualiser les ponts thermiques de son habitation grâce à la caméra thermique
- mesurer les consommations de ses appareils électroménagers avec le wattmètre
- déterminer les débits des points d'eau avec le débitmètre
- mesurer température et hygrométrie avec le thermomètre-hygromètre



La lecture des clichés de la caméra thermique étant complexe, elle nécessite expertise et habitude. Aussi un rendez-vous avec un conseiller FAIRE a systématiquement lieu pour analyser les clichés réalisés. Ce rendez-vous permet de bien visualiser les défauts et points particuliers du bâti ausculté et le conseiller indique des préconisations pour en améliorer la performance thermique.

Le Thermokit est prêté jusqu'au 26 février 2021 sous conditions pour une durée de quelques jours. Réservation en mairie du Bourget-du-Lac auprès des services techniques par téléphone : ☎ 04 79 26 12 06

TEMPS FORTS

solidarité

UN BEL ÉCHANGE INTERGÉNÉRATIONNEL ENTRE AÎNÉS ET ÉCOLIERS

Dans le cadre des activités périscolaires de la pause méridienne, des élèves de CE2, CM1 et CM2 de nos écoles du Chat Perché et de la Cascade ont confectionné des petits cadeaux nominatifs, destinés aux personnes âgées, bénéficiaires du portage des repas à domicile.



Lundi 14 décembre, en fin de matinée, les jolis présents soigneusement emballés ont été remis à Francis, l'employé du CIAS (centre intercommunal d'action sociale), pour une distribution aux principaux intéressés à l'occasion du repas festif de Noël.



8



LES CORBEILLES GOURMANDES ONT ÉTÉ DISTRIBUÉES

Mission accomplie pour les élus du conseil municipal et les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) avec la distribution des 180 corbeilles gourmandes offertes aux personnes de plus de 80 ans de la commune (ces corbeilles gourmandes ont été achetées à la Fromagerie du Lac, route de Chambéry).

Nathalie Gamain conseillère municipale et vice-présidente du CCAS, Claire Exertier responsable du CCAS, Nicolas Mercat maire et président du CCAS et Ginette Secco membre du CCAS.



LES ÉCOLIERS DU P'TIOU ONT DU COEUR !



Nous vous avons présenté l'action de Claire Calligaro dans les dernières brèves municipales du mois de décembre... et force est de constater que l'opération a remporté un franc succès !

Pour rappel, l'initiative baptisée "le calendrier de l'avent inversé" permettait jusqu'au 17 décembre, à quiconque désirant s'inscrire dans un projet solidaire, humain et citoyen de préparer un carton, rempli d'objets utiles, de petites surprises, d'attentions ou de cadeaux, destinés aux sans-abris ou personnes d'un des foyers d'accueil chambériens.

Sensibles à cette action, les enfants de l'école maternelle du P'tiou ont joué les Pères Noël juste avant de partir en vacances. Aidés de leurs parents et du personnel éducatif, les écoliers se sont tous rendus à l'épicerie Proxi du centre-ville (un des deux points de collecte bourgetain avec le restaurant L'incontournable) pour déposer pas moins de 40 paquets... remplissant totalement le coffre pourtant grand du van de Madame Calligaro.

La joie manifeste de tous ces enfants à donner un peu de bonheur n'aura sûrement d'égal que celle provoquée à l'ouverture des différents colis.

9





TEMPS FORTS

accueil des enfants

VERS UNE POLITIQUE JEUNESSE GLOBALE AU BOURGET-DU-LAC

Après une rentrée de septembre encore bien perturbée par des conditions sanitaires très contraignantes, les écoles et services périscolaires ont repris leur rythme de croisière.

Depuis le retour des vacances d'automne, tous les enfants de plus de

6 ans portent un masque en classe et dans la cour. Comme pour les masques adultes fabriqués au printemps, des bourgetaines ont proposé de leur couvrir des masques multicolores, mettant un peu de gaieté dans ce contexte très particulier. Encore une fois, un grand merci à nos couturières bourgetaines !

C'est au sein du pôle solidarité que se travaille actuellement, en collaboration avec les services de la mairie et les autres pôles, la politique jeunesse du Bourget-du-Lac et plus particulièrement le projet d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

Une enquête récemment menée dans notre commune auprès des parents d'élèves a confirmé une forte demande des familles pour la mise en place d'un accueil de loisirs le mercredi.

Lors du retour des vacances de février, un premier pas devrait donc être fait avec la mise en place du "plan mercredi", sous la conduite de la Fédération des œuvres laïques, garante du projet, et en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales et la Direction départementale de la cohésion sociale.

L'accueil, le repas du midi, et les animations seront assurés par le service périscolaire.

Dans un premier temps, pour assurer rapidement le service, offrir des activités de qualité et respecter les normes sanitaires, le nombre de places sera limité à environ 40 enfants.

Forts de cette première expérience, les élus espèrent pouvoir ouvrir un centre de loisirs sur la commune durant les vacances, pour la prochaine année scolaire, et travailler globalement sur toute la politique jeunesse en partenariat avec le CLEM (Centre Loisirs des enfants de La Motte-Servolex) et le SICAMS (Syndicat Intercommunal du Canton de La Motte-Servolex).



mobilité

LA MUNICIPALITÉ SE MOBILISE POUR UNE MEILLEURE MOBILITÉ DES BOURGETAINS

L'amélioration des transports en commun est une de nos priorités de mandat.

La prolongation du terminus de la ligne A (Chambéry - Le Bourget-du-Lac) de Savoie Technolac à la plage est en bonne voie. Un bus sur deux devrait aller jusqu'à la plage tous les quarts d'heure en heure de pointe et toutes les demi-heures en heure creuse. Les modifications interviendront sans doute en septembre prochain.

La nouvelle délégation de service public de transport qui dessinera le nouveau réseau de transport intercommunal en 2022 est en cours d'étude. L'augmentation du "versement mobilité" qui finance le réseau a été débattu en commission et devrait être prochainement validée. Le nouveau délégataire sera choisi en fin d'année 2021.

L'amélioration des liaisons du bourg et des hameaux avec la Motte-Servolex, notamment pendant les vacances scolaires fait également bien partie des objectifs de ce nouveau réseau.

Nous lancerons sur ce premier semestre 2021 une concertation auprès des bourgetaines et



bourgetains pour bien travailler le détail des dessertes.

L'aide à l'achat de vélo à assistance électrique est une vraie réussite. Nous avons dû voter à deux reprises une rallonge du budget. Pour l'essentiel des bénéficiaires, il s'agit d'un usage au quotidien, travail, courses, démarches. Résultat, nous avons au Bourget-du-Lac un taux de VAE (vélo à assistance électrique) par habitant plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale.

Grand Lac devrait reconduire cette opération en 2021 et prévoir de diminuer ensuite progressivement les aides. Une offre de location longue durée bénéficiant d'une participation de 50% des employeurs devrait prendre rapidement le relais.

Il est déjà possible de louer un vélo à assistance électrique en mairie pour 1 à 3 mois pour 40€/mois.

10 NOUVELLES CONSIGNES INDIVIDUELLES À VÉLO À SAVOIE TECHNOLAC

Dans le cadre de son Plan vélo, Grand Lac a installé 10 consignes à vélos individuelles et sécurisées au Bourget-du-Lac à côté de l'INSEEC sur le site de Savoie Technolac (financement à 60% par le programme Alvéole).

Ces consignes sont gérées par le service Vélodéa. Elles peuvent être louées mensuellement pour 8€ ou à l'année pour 30€.

Les enfants de l'école de la Cascade ont réalisé les portes, grâce aux animations de l'Agence Ecomobilité.

Si vous êtes intéressés et pour plus d'information, contactez la vélostation au ☎ 04 79 88 94 39 ou rendez-vous à Vélodéa - 315 boulevard Wilson, en face de la gare d'Aix-les-Bains.



maison médicale



POUR AMELIORER ENCORE
L'ACCUEIL MÉDICAL AU
BOURGET-DU-LAC

Le Bourget-du-Lac manque de médecins alors même que notre population augmente

Au regard de notre taille et de la présence de Savoie Technolac, nous devrions avoir 2 à 3 médecins supplémentaires, sans compter le départ à la retraite du Dr Rouvière.

Alertés par les professionnels de santé, la municipalité a multiplié les contacts auprès de l'Ordre des médecins, des universités, des sites médicaux et a activé les réseaux pour attirer de nouveaux médecins.

Nous sommes actuellement en discussion avec 3 médecins intéressés pour rejoindre le Bourget-du-Lac dans le courant du premier semestre 2021.

Parallèlement, le projet de "Maison de Santé" avance bien

Après une première réunion de travail, 13 professionnels de santé se sont montrés intéressés pour rejoindre le programme. Tous souhaitent un emplacement en centre-bourg, facilement accessible, complémentaire des autres pôles de santé en face de la crèche et à Savoie Technolac.

La municipalité a engagé des discussions avec les propriétaires des bâtiments concernés par le projet afin d'évaluer la faisabilité technique et financière. Il faudra du temps pour faire avancer le projet, mais nous sommes déterminés à le soutenir.



MISE EN PLACE DES
COMITÉS DE PILOTAGE

Pour travailler ensemble sur les projets majeurs et fédérateurs de la vie communale

Les comités de pilotage apportent une réponse à cette volonté d'agir ensemble depuis le début de notre mandat. Ils sont composés d'élus de la majorité et de la minorité, de membres extérieurs choisis pour leur expertise dans le domaine, de partenaires institutionnels, de bourgetains et bourgetaines choisis ou tirés au sort ayant un intérêt pour le projet concerné.

- **comité de pilotage "la Croix verte"** : il a pour missions d'apporter un avis consultatif dans l'établissement du cahier des charges pour le nouveau projet ainsi que le suivi du projet jusqu'à sa réalisation.
- **comité de pilotage "de Buttet"** : il accompagne les élus dans l'élaboration du projet d'aménagement pour le domaine de Buttet.
- **comité de pilotage du "conseil municipal des jeunes"** : il s'est réuni afin de soutenir l'organisation de la mise en place des élections du premier conseil.
- **comité "ACM" (Accueil collectif des mineurs)** : il est opérationnel depuis octobre et a permis de réunir autour de la table les différents acteurs de l'accueil des mineurs dont les élus, le personnel périscolaire, les parents d'élèves, l'Éducation nationale et les partenaires institutionnels (CAF, DDCS...), afin d'envisager au cours de l'année 2021 :

- l'accueil du mercredi à partir de février 2021
- l'accueil sur les vacances pour la prochaine année scolaire

• **comité de pilotage "comité des fêtes"** est une invitation auprès des bourgetains à participer à l'animation de la commune. Il est composé de 6 membres élus et de 10 membres extérieurs.

Un appel est lancé aux habitants du Bourget-du-Lac car il reste encore plusieurs places à pourvoir. N'hésitez pas à prendre contact avec Miguel Lopez (conseiller municipal délégué aux animations, comité des fêtes et de jumelage) : mlopez@lebourgetdulac.fr

DOMAINE DE BUTTET OÙ EN EST-ON ?



Le portage financier du domaine qui était réalisé jusqu'en fin d'année 2020 par l'Établissement public foncier local (EPFL) de la Savoie pour un montant de 1,5 million d'euros, le sera à compter de 2021 par la Société publique locale de la Savoie (SPLS).

En effet, deux solutions s'offraient à la commune :

- soit trouver un nouveau porteur financier.
- soit faire un emprunt communal.

Cette seconde solution ayant pour conséquence de pénaliser les finances communales, du fait de son taux d'endettement actuel, il a été préféré de passer par la SPLS.

Par ailleurs, cette dernière a été mandatée pour la conduite d'une réactualisation de l'étude urbanistique sur le périmètre du "Triangle sud du lac", afin de mieux appréhender les aménagements futurs du centre bourg, principalement le domaine de Buttet et l'îlot Perrier (police municipale, aînés ruraux...), zones où serait pressenti un pôle médical (voir article page ci-contre).

Concernant le domaine de Buttet, un comité de pilotage a été mis en place, il s'est déjà réuni à deux reprises et a pour rôle d'établir un cahier des charges pour l'aménagement de ce secteur. Bien entendu, cela passera au préalable par une période de concertation avec la population.

rendez-vous mercredi 27 janvier 2021

La première phase de cette concertation débutera sous forme d'une série d'ateliers, dont le premier aura lieu le **mercredi 27 janvier 18h30** sur le thème **"des enjeux de l'urbanisme au Bourget-du-Lac"** (d'autres thématiques suivront : les différents types d'habitats, pourquoi construire, etc).

Vous pourrez participer à cet **atelier en visioconférence** en vous rendant sur le site internet de la commune : www.lebourgetdulac.fr pour un accès direct avec un lien à suivre.





LE DOSSIER CENTRAL

la Croix verte : place à la concertation

Pour un projet partagé par tous !

AMÉNAGEMENT D'UN SITE REMARQUABLE AVEC UNE VISION CONCERTÉE AVEC LES USAGERS, GRAND LAC ET LA RÉGION

L'été et l'automne 2020 ont été le théâtre d'une concertation de grande ampleur sur le territoire du Bourget-du-Lac. Plus de 750 personnes se sont exprimées auprès des élus de la nouvelle équipe municipale.

La Croix verte est une vaste prairie au sud de la plage du Bourget, jouant le rôle d'interface entre :

- le lac du Bourget, véritable moteur d'attractivité régionale, la plage, les activités nautiques, les restaurants...
- l'espace naturel protégé de Buttet avec le château de Thomas II, cœur emblématique et historique de

la Maison de Savoie et l'observatoire des Aigrettes,

- la commune du Bourget-du-Lac, le Prieuré et ses jardins remarquables, autre monument de l'histoire de la Savoie,
- et Savoie Technolac.

Aujourd'hui, grâce à la concertation auprès des usagers, l'engagement des élus, des écoliers et de leurs professeurs, ainsi qu'avec le soutien financier de Grand Lac et de la Région, nous souhaitons faire revivre la Croix verte et lui redonner ses lettres de noblesse.

QUE DISENT-ILS ?

Les estivants

220 interviews réalisées par la nouvelle équipe municipale en août 2020 sur la Croix verte, la plage, le camping et au port de Charpignat.

Deux points forts : améliorer les services sur la plage et sur l'ensemble de l'espace et apporter de l'ombre sur la plage.

Venant d'horizons divers, d'une proximité locale à régionale, ou d'autres régions et au-delà des frontières, ils apprécient tous un cadre naturel exceptionnel avec les montagnes et le lac.

Le Bourget-du-Lac est un lieu de villégiature propice à la détente, à la découverte patrimoniale et à la pratique de loisirs avec une multitude d'activités : activités nautiques, randonnées pédestres, cyclables.

Ils déplorent cependant un accueil insuffisant sur la plage et la Croix verte en termes de services : toilettes, vestiaires, consignes, espaces de jeux et de loisirs ainsi qu'une offre de restauration rapide limitée. Le manque d'ombrage et le problème des accès partagés vélos et piétons dans le cheminement nord/sud de la Croix verte sont des constantes au cours des interviews.

Une solution simple pour l'ombre de la plage se profile avec l'agrandissement de celle-ci en intégrant la première allée de platanes.



Concertation estivale des usagers : en seulement quelques semaines ce sont plus de 750 personnes (estivants, bourgetain(e)s, enfants...) qui se sont exprimés sur leur vision de la Croix verte.



QUE DITES-VOUS ?

Les bourgetain(e)s

320 bourgetains et bourgetaines ont participé à la journée de concertation du samedi 26 septembre 2020.

La participation massive à cette journée a montré un attachement fort à cet espace. Chaque participant était invité à remplir un questionnaire, à échanger autour d'une maquette et faire des propositions d'idées. Les bourgetains "pratiquent" la Croix verte en toutes saisons, seuls ou accompagnés, ils y trouvent un lieu de ressourcement, d'accès au lac, au château et à l'observatoire des Aigrettes, c'est ainsi la continuité d'une balade sud/nord qui démarre du bourg et des hameaux vers les jardins du Prieuré puis le lac jusqu'au pied de Bourdeau. Ils passent environ 1 à 2 heures et leur motivations principales sont la balade et la baignade.

Les attentes des bourgetains :

- la valorisation de cet espace et de son patrimoine sans impacter la zone protégée avec la coupe des arbres
- la volonté de ne pas transformer la Croix Verte en zone humide
- un espace de cohabitation harmonieuse entre des zones de promenade calme, ressourçante et des espaces d'activités familiales, culturelles et sportives

Une très large majorité s'exprime en la faveur de :

- la piétonnisation du boulevard Ernest Coudurier voire de la piétonnisation de la RD14 les dimanches de fortes affluences
- l'agrandissement de la plage pour profiter de l'ombre des platanes
- l'amélioration des accès piétons depuis le bourg vers le lac

Les socio-professionnels

Nous avons rencontré l'ensemble des associations des bords du lac et de nombreux restaurateurs (la crise sanitaire ne nous a pas permis de tous les rencontrer) afin de connaître leur avis sur cet aménagement.

De nombreuses pistes concernant les accès seront testées afin d'améliorer la mobilité et les accès sur l'esplanade le long des ports depuis la plage jusqu'à Charpignat.

Les services techniques

La vision des services techniques s'avère très utile afin d'intégrer les contraintes d'accès, d'entretiens sur la Croix verte, la plage et le camping. Leur participation aux différentes étapes de la réalisation du projet permettra d'améliorer les implantations des infrastructures de services.

Le comité de pilotage

Créé dès cet automne, ce comité de 16 personnes, s'est réuni en novembre et en janvier. Il va suivre les différentes étapes du projet jusqu'à sa réalisation. Il se compose d'élus de la majorité, de la minorité, d'expert en aménagement du territoire, du CEN (Conservatoire des espaces naturels), du CISALB (Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget) et de bourgetains volontaires tirés au sort.



..... www.lebourgetdulac.fr

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu "concertation Croix verte" sur le site de la commune.

Nos enfants

Une contribution remarquable, avec 200 enfants qui ont déambulé du bourg jusqu'à la plage et/ou travaillé en classe pour nous faire des propositions. De retour en mairie, ils ont pu décrire leur vision sur une maquette présentée au maire et aux élus.

Leur participation, leur enthousiasme et leur engagement sur des valeurs environnementales, d'espaces pour tous nous ont réellement épatés. Ils se sont investis totalement, sollicités par leurs professeurs à s'inventer, le temps d'une après-midi, architecte paysager.

Ils nous apportent un florilège de propositions d'aménagements de jeux mais aussi d'accueil pour tous : les familles, les personnes âgées. La préférence est donnée à des jeux collaboratifs avec une insertion paysagère pour garder l'esprit nature de la Croix verte. Les propositions d'espaces de loisirs enfants sont une véritable base pour un projet d'aménagement à l'échelle plus globale du territoire de la commune au cours des années à venir.

Une étroite collaboration avec le conseil municipal des jeunes permettra de coconstruire ce parcours depuis le bourg vers le lac. Question mobilité, ils insistent sur des parcours séparés pour les piétons et les cyclistes pour une expérience plus agréable et sécurisée sur le cheminement central de la Croix verte. Ils veulent des arbres fruitiers, des cabanes à livres destinées uniquement aux enfants, des nichoirs, des cabanes à insectes. L'actuelle zone humide pourrait devenir une zone d'observation pédagogique de la faune, de la flore et pourquoi pas un gîte à batraciens. Leur travail est visible en mairie - salle Dent du Chat, nous espérons pouvoir proposer une exposition lorsque les conditions sanitaires le permettront.



LES PISTES POUR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT REVISITÉ, EMBLÉMATIQUE DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES



Accueillir les 5 000 à 12 000 visiteurs jours en période estivale, 1 million annuel en termes d'infrastructures, de services, de stationnement et de mobilité.

- plage adaptée : agrandie, ombragée, accès à l'eau pour tous (personnes à mobilité réduite), services de vestiaires, toilettes, consignes...
- restauration rapide de qualité et locale
- gestion des différents espaces qui cohabitent : site touristique majeur de la Région Auvergne Rhône Alpes avec la mise en valeur et la préservation de l'espace naturel protégé et de son patrimoine historique
- redonner au château de Thomas II son caractère originel et exceptionnel avec la remise en eau des

douves, la remise en état de la muséographie, une programmation événementielle adaptée

- baliser, sécuriser, aménager un parcours piéton culture, patrimoine, loisirs et environnement depuis Le Bourget-du-Lac jusqu'à la plage

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu entre la commune, Grand Lac et la Région, un travail en commun est actuellement en cours afin de redéfinir le cadre du projet et aboutir à un nouveau cahier des charges.

De nouvelles pistes de valorisation du château de Thomas II sont envisagées afin d'améliorer sa visibilité telles que la remise en eau des douves, des animations culturelles et événementielles, des visites guidées du château...

tribunes politiques

LISTE "ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Depuis juillet 2020 une nouvelle équipe dirige notre commune suite à des élections qui se sont déroulées dans des conditions exceptionnelles et chaotiques tant au niveau du scrutin que de la campagne. Nous rappelons que cette nouvelle équipe a été mise en place par 25 % de la population.

Il est inquiétant de constater qu'au bout de 6 mois de gouvernance, cette nouvelle municipalité s'emploie à détricoter les projets engagés : domaine de Buttet (abandon maison seniors au profit de logements dont 50 % de logements so-

HOMMAGE À PATRICK BLANCHARD



Patrick Blanchard, notre ami et colistier, conseiller municipal de la commune de 2014 à 2020, nous a quittés le 18 août dernier. Il avait 74 ans.

Très attaché au Bourget ou il passait depuis son enfance toutes ses vacances en famille, il était revenu s'installer définitivement en 2005 à Charpignat.

Personnage attachant et facétieux, voisin et ami attentionné, toujours prêt à rendre service, notre doyen, ce trublion lucide qui n'avait pas sa langue dans sa poche, aimait passionnément son Bourget et son lac. Son silence nous laisse emplis de nostalgie.

Nos affectueuses pensées vont à sa famille, sa femme Annie, ses fils Jérôme et Xavier et ses petits-enfants.

LISTE "LE BOURGET C'EST VOUS"

Début de mandat de la majorité de M. Mercat : Désillusion et promesses non tenues

L'équipe "Le Bourget c'est vous" tient, avant tout, à saluer l'engagement des services, des personnels de santé et le civisme des habitants pour affronter la crise sanitaire actuelle. Notre équipe regrette que nos propositions aient été rejetées par la majorité de M. Mercat : création d'une sénioriale et d'un Centre d'Hébergement Temporaire pour Personnes

ciaux), abandon du projet Croix verte initial tout comme la maison médicale, etc.

L'actuelle municipalité semble découvrir les compétences prises par l'agglomération au cours du mandat précédent. Nous déplorons une 15^{ème} vice-présidence arrachée in extremis alors que M^{me} François était 2^{nde} vice-présidente dans le précédent mandat.

Notre équipe reste disponible et à l'écoute de tous les Bourgetains. Bonne année 2021 et prenez soin de vous.

Marie-Pierre FRANÇOIS - Françoise CARON
Eric TEYSSÈDRE - Franck BARRUEL



conseils municipaux

Toutes les séances du conseil municipal sont ouvertes à la population (en visio-conférence dans la période de crise sanitaire actuelle).

Un temps de questions / réponses avec le public

Âgées, demandes de subvention à la région pour les commerçants et artisans, aide directe de la commune pour les activités dites "non essentielles" Nous dénonçons vigoureusement l'augmentation de la taxe d'aménagement décidée par la majorité, renforçant malheureusement la spéculation immobilière. Nous sommes enfin opposés à la création de 60% de HLM dans le Domaine de Buttet, sur fond de débats tronqués à venir, le projet de M. Mercat semblant déjà arrêté.

Meilleurs vœux !

Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE

ainsi qu'un retour sur les thématiques intercommunales sont désormais systématiquement prévus après chaque conseil municipal.

Les dates des prochains conseils municipaux sont les suivantes (en visio-conférence et sous réserve de modifications) :

- mercredi 20 janvier 2021 - 18h30
- mercredi 10 mars 2021 - 18h30



culture

Une saison culturelle tristement inédite !

Faire, refaire, défaire, re re faire, re défaire, le quotidien de l'équipe de l'espace culturel La Traverse s'est articulé quasiment toute l'année 2020 autour de ces actions avec pas moins de 24 déprogrammations de spectacles, en correspondance avec la volonté affirmée de l'équipe municipale de soutien aux artistes et en oscillant entre période d'espoir, de déception, de résignation, d'entrain, de ferveur et de joie lors des périodes d'ouverture de la salle. Comme dans tous les secteurs de l'économie pourrait-on dire ! Oui, certes, mais combien chacun aurait apprécié, précisément dans ces moments de confinements, de restrictions de circulation, de stress, d'angoisse et autres frustrations, de s'évader, voyager et nourrir son imaginaire avec des spectacles !! Promis, ce n'est que partie remise ! L'équipe reste mobilisée, réactive et impatiente de retrouver artistes et publics.

Reports et remboursements

Voici dans un premier temps les dates des reports de spectacles déprogrammés en novembre et décembre 2020 :

- Marie-Laure Céliste & The Frenchy's reporté le jeudi 14/10/2021
- La famille Fanelli reporté le samedi 23/10/2021
- Les trois font la paire reporté le dimanche 21/11/2021
- Bobines et Flacons (séance scolaire) reporté le mardi 23 /11/2021
- Né quelque part reporté le samedi 27/11/2021
- La vie est belle reporté le jeudi 09/12/2021
- Les catas Divas reporté le jeudi 20/01/2022
- Ladislava reporté le jeudi 29/01/2022
- La reine des abeilles reporté le jeudi 10/03/2022

Vous avez un billet pour un des spectacles déprogrammés cette fin d'année vous pouvez :

- conserver vos billets pour assister au report. Le billet est valable sans échange
- demander un avoir à utiliser pour un prochain

spectacle (uniquement pour les personnes ayant souscrit un abonnement et pour les accords CE)*
• demander le remboursement de vos billets *

* Pour les demandes d'avoir et remboursement, merci de nous faire parvenir vos billets accompagnés soit d'une demande écrite pour les avoir soit d'un RIB pour les remboursements

La Traverse fermée au public mais lieu de travail pour les compagnies

Durant les mois de novembre, décembre 2020 et janvier 2021, de nombreuses équipes artistiques se sont succédées afin de travailler, répéter, inventer, finaliser des spectacles en cours de création sur la scène de l'espace culturel La Traverse.

Les répétitions d'artistes professionnels étaient en effet autorisées dans les salles de spectacles pendant la seconde période de confinement. Cela a permis également aux programmeurs d'assister à des étapes de travail ou à des spectacles finalisés en journée. En effet, l'actualité des responsables de structures culturelles est à l'élaboration de la saison 2021-2022, qui devrait être enfin une saison sereine, nous avons tous hâte !

Les récentes annonces gouvernementales (07/01/2021) ne permettront pas d'accueillir les spectacles "Tapis Rouge" (21/01/2021), "Comme des sœurs" (28/01/2021) ainsi que le concert des musiciens des marais (30/01/2021). Des dates de report pour ces spectacles sont actuellement à l'étude et seront communiquées sur le site www.espaceculturellatrasverse.fr et sur le compte Facebook officiel de la salle.

2021, une année pour ré-enchanter notre vie

Nous espérons tous que cette nouvelle année nous permettra enfin de renouer avec ce qui constitue notre art de vivre, tout ce qui nous fait nous rassembler dans la convivialité et le plaisir d'être ensemble : les restaurants, les bars et bien sur les lieux de culture, théâtre, cinémas et musées. Belle année 2021 à vous chers publics, qui sera, c'est promis, pleine de belles surprises artistiques ! Soyez au rendez-vous pour, avec les artistes, rallumer les étoiles !!!

bibliothèque



C'EST NOTRE PREMIER RENDEZ-VOUS DU COIN LECTURE !

J'ai tant de choses à partager avec vous, pour vous émouvoir, vous plaire, vous questionner. Et j'attends aussi beaucoup de vous : votre visite, vos impressions, vos témoignages, vos souhaits.

Chaque mois, je vous confierai mon coup de cœur : un livre, une phrase, un mot, une question.

Si, vous aussi, avez envie de partager vos lectures, écrivez-moi à l'adresse mail : bibliotheque@lebourgetdulac.fr

Je vous souhaite pour 2021 étonnement, bonheur, voyage, avec un roman, une bande dessinée, une revue, un documentaire à lire seul ou à partager. Et, chers enfants, laissez traîner vos livres, vos parents seront étonnés en les lisant. Je vous attends avec impatience.

La bibliothèque



CONSEILS DE LECTURE

● Pour les plus jeunes, à lire absolument : **Le Dernier des loups** de Sébastien Perez et Justine Brax qui réalisent un petit bijou ! Cet album est une réussite magistrale quant à son rapport texte-image. L'élégance et la poésie du récit se marient parfaitement à la splendeur des illustrations !

● Côté BD, à ne pas manquer : **La Brigade des cauchemars**, une brigade un peu spéciale où Tristan et Esteban, deux ados, viennent en aide aux enfants pour les débarrasser de leurs cauchemars... rebondissements et humour garantis !

● Pour les adultes je conseille le dernier des romans de Erri de Luca **Impossible** : un texte court et d'une intensité incroyable, échange entre un jeune juge et un accusé, dépaysement garanti au cœur des Dolomites.

Venez aussi découvrir le palmarès des prix littéraires de cet automne, il y en a pour tous les goûts...



AGENDA

Sous réserve des restrictions dues à la crise sanitaire

Toutes les infos : www.lebourgetdulac.fr

● MARDI 19 JANVIER - 15H30
Cant'on joue - La Cistude

● MERCREDI 20 JANVIER
• 10h30 : atelier - bibliothèque municipale
• 18h30 : conseil municipal en visio-conférence

● JEUDI 21 JANVIER - 20H00 ANNULÉ
Spectacle "Tapis Rouge" - espace culturel La Traverse

● LUNDI 25 JANVIER - 08H00
Cant'on joue - espace Chantal Gambut

● MERCREDI 27 JANVIER - 18H30
Visioconférence : "Les enjeux de l'urbanisme au Bourget-du-Lac"

ANNULÉ ● JEUDI 28 JANVIER - 20H00
Spectacle "Comme des sœurs" - espace culturel La Traverse

ANNULÉ ● VENDREDI 29 JANVIER - 18H30
Apéro lecture - bibliothèque municipale

● MERCREDI 3 FÉVRIER - 16H30
Atelier - bibliothèque municipale

● JEUDI 4 FÉVRIER - 20H00
Spectacle "Nos mondes" - espace culturel La Traverse

● VENDREDI 5 FÉVRIER - 19H30
Cant'on joue - La Cistude

● SAMEDI 6 FÉVRIER - 20H00
Spectacle "Meurtre à la Traverse" - espace culturel La Traverse

● MERCREDI 24 FÉVRIER
• 10h30 : Atelier - bibliothèque municipale
• 18h30 : visioconférence "Les différents types d'habitats, focus sur le bail réel solidaire, une nouvelle solution pour devenir propriétaire"